

## Lettre de l'administrateur salarié de GRDF parrainé par la CFE-CGC Énergies



02/04/2020

### Lettre n° 26 - Mars 2020

Je vous adresse un grand merci pour la confiance que vous m'avez une nouvelle fois manifestée en me portant en tête du scrutin lors de ces élections. Je serai à nouveau très honoré de vous représenter au sein du Conseil d'Administration de GRDF.

Je continuerai d'y porter la voix des hommes et des femmes qui font de GRDF une entreprise de service public au service de tous les Français, le service public étant plus que jamais une idée d'avenir à l'heure de la crise que notre pays connaît. Je félicite également ma collègue Gwen-Sophie GIRARD pour son élection et sa prochaine arrivée au Conseil, permettant ainsi à la CFE Énergies de représenter avec force l'ensemble des salariés de GRDF.

Pour cette nouvelle mandature, Madame De Chamard a rejoint le Conseil d'Administration au titre de représentante permanente de la société SOPRANOR. Le mandat des nouveaux administrateurs prendra effet lors de l'Assemblée Générale du 28 avril 2020.

## Merci !



### La précédente mandature a tenu son dernier conseil d'administration le 28 février 2020.

L'année 2019 a révélé une nouvelle fois l'impact du réchauffement climatique devenu désormais une réalité puisque nous observons une baisse des consommations de 10 TWh par rapport à 2018. Malgré cela, l'EBITDA s'est amélioré de 43 M€, notamment grâce aux retraitements du Cordis et à l'augmentation du tarif.

Les investissements sont eux en hausse de 27 M€, mais le nombre de clients est en légère baisse (- 6000 par rapport à 2018),

malgré un solde positif de 21 600 nouveaux clients.

Le résultat net s'élève à 306 M€ en compte sociaux. Ce bon résultat va contribuer à verser à l'actionnaire majoritaire des dividendes à hauteur de 153 M€ par une décision à venir de l'Assemblée Générale du 28 avril 2020. De ce fait, les salariés vont pouvoir bénéficier eux-aussi d'un versement de la participation à hauteur de 8,4 M€. L'accord d'entreprise sur les conditions de versement vient d'ailleurs d'être signé par 3 organisations syndicales. Les salariés vont donc toucher 690 euros en moyenne avec la possibilité de placement sur leur PEG ou PERCO.

Mais ce ne sera pas tout pour l'actionnaire ENGIE, qui va recevoir un remboursement de la prime d'émission pour un montant de 504 M€. Décision qui sera soumise au vote de





l'Assemblée Générale du 28 avril 2020. **Cette décision entraîne une baisse de la valeur des fonds propres de GRDF, ce que les administrateurs salariés n'acceptent pas, dans l'intérêt de GRDF.**

De plus, pour être en capacité de faire cette opération financière contraire à l'intérêt social de l'entreprise, GRDF va de nouveau émettre un prêt de 1150 M€ auprès du Groupe. Une véritable politique de gribouille contraire à l'esprit de service public : la direction financière n'a pas hésité à nous défendre ce montage au nom du sacrosaint gearing, indicateur pris par le régulateur pour calculer le tarif. Financiarisation au détriment de l'intérêt public ? Bien loin des exigences qu'impose la crise actuelle...

A ce rythme de remboursement, la prime sera définitivement remboursée en 2021, les administrateurs salariés ne partagent donc pas la même vision que l'administrateur représentant l'actionnaire ENGIE au conseil de GRDF. **Nous pensons que GRDF devrait ne pas réduire ses fonds propres aussi vite, et conserver cet argent à la réussite de ses grands projets industriels que sont les gaz renouvelables, le compteur GAZPAR et le changement de gaz dans les Hauts de France. La finance est devenue un but en soi, devant le projet industriel... et non un outil au service de ce projet et de l'esprit de service public.**

De plus nous savons qu'avec le nouveau tarif ATRD 6, les futures années seront difficiles. Baisse du tarif, baisse des quantités transitées et une exigence plus grande pour les nouveaux contrats de concession.

## Et du côté social ?

**GRDF veut redonner confiance aux salariés des fonctions clientèle...**

Le Directeur Général a annoncé aux administrateurs que GRDF allait lancer un groupe de travail pour trouver des solutions aux difficultés que rencontrent nos collègues des différents plateaux : acheminement, AGNRC et ARDG.

Depuis la mise en place des nouvelles régions, les conditions de travail se sont considérablement détériorées. En effet, les salariés sont confrontés à plusieurs problèmes : méthodes de travail différentes sur les plateaux, interfaces avec les agences d'exploitation qui diffèrent d'une région à l'autre. Idem pour tout ce qui touche aux raccordements clients. Les solutions ne seront pas évidentes à trouver, le management doit impérativement recréer un esprit collectif dans ces nouvelles équipes, et avec la crise sanitaire, cela risque de prendre beaucoup de temps. Notre direction du système informatique doit leur apporter plus de confort dans l'utilisation des diverses applications utiles à leur métier.

En cette période de crise sanitaire, l'Assemblée Générale ainsi que le conseil d'administration du 28 avril s'annoncent compromis. Sera-t-il possible d'assurer ces deux instances en conférence téléphonique ?

**Je vous souhaite bon courage pour les semaines à venir afin de combattre ensemble cette terrible pandémie, et formule le vœu que tous, nous nous assurions de notre sécurité, de celle des tiers et de celle de nos proches.**

